

Nous commémorons aujourd'hui les victimes du crash du vol AF447 entre Rio de Janeiro et Paris le 1er juin 2009.

Il s'agissait principalement de jeunes gens, actifs et dans la fleur de l'âge, qui se trouvaient à bord de l'avion. Certains étaient en voyage d'affaires, beaucoup avaient profité des vacances de Pentecôte pour rendre visite à des amis ou des parents au Brésil. Ils avaient passé de belles journées de vacances et étaient maintenant sur le vol retour, afin de pouvoir remplir à temps leurs obligations professionnelles le mardi après la Pentecôte.

Ce sont 228 personnes de 33 pays aux profils et origines très différents qui étaient à bord de l'Airbus A330-200 le 1er juin 2009. Leur vie a été brutalement interrompue par l'accident, et elles se sont soudainement retrouvées dans une communauté de destin à travers ce terrible événement.

Il en va de même pour les familles des victimes qui sont, à la suite de cet événement, soudainement devenues endeuillées et qui se définiront à jamais par le statut de « parent survivant » ou « parent subsistant » ou « parent demeurant ». La vie future des membres de ce groupe sera marquée à partir de maintenant par la perte de l'enfant, du partenaire, du père, de la mère, du frère, de la sœur, de l'ami ou de la petite amie.

Pour les familles qui ont perdu ceux qui les faisaient vivre, à la perte émotionnelle s'ajoute selon les circonstances des problèmes ou des changements dans leur existence. Les parents qui ont perdu leur enfant sont aux prises avec leur sort, ce qui va à l'encontre de toutes les règles, car c'est l'enfant qui fait l'oraison funèbre des parents, et non l'inverse. Les frères et sœurs ne ressentent pas seulement le fardeau de la perte, ils doivent aussi essayer d'alléger la douleur des parents, et portent ainsi un double fardeau. Les compagnons de vie et amis sont soudain confrontés au fait que la vie est finie.

Tous perdent leur objectivité. La vie ne sera plus jamais la même qu'avant le 1er juin 2009, et ce jour représente un tournant qui va désormais façonner la vie. La mort n'est plus quelque chose de flou, de distant, d'irréel. Elle est devenue réalité et accompagne désormais chacun dans sa pensée au quotidien. La peur que quelque chose de semblable puisse arriver à un autre membre de la famille, au père, à la mère, à l'enfant, au partenaire, au frère, à la sœur, à l'ami ou à la petite amie, est désormais toujours présente. Elle détermine désormais l'existence.

Tous les survivants des victimes du crash de l'AF447 sont désormais mêlés les uns aux autres par cette expérience commune, et forment ainsi une communauté de destin à travers un attachement devenu presque familier pour des personnes qui ne se connaissaient pas.

A l'occasion de différentes rencontres, en particulier les journées de commémoration du 1er juin, on sent chez les parents et les proches des victimes combien le besoin est fort d'échanger entre eux, de parler de la douleur permanente avec quelqu'un qui a vécu la même chose, d'écouter l'autre et de se consoler mutuellement.

Nous voulons parler de nos êtres chers tels qu'ils étaient et de ce qu'ils représentaient pour nous. Nous voulons entendre parler des autres qui ont été innocemment précipités avec nos proches vers la mort, et savoir comment ils ont vécu, ce qu'ils étaient. Nous voulons partager notre douleur avec ceux qui les pleurent. Nous voulons reconforter et être reconfortés.

L'anniversaire de cet épouvantable événement nous a donné l'occasion de nous rencontrer, de partager, de nous souvenir ensemble.

Selon des informations non confirmées, ce 10e anniversaire sera le dernier anniversaire organisé par Air France. Personnellement, j'avais un problème avec le fait qu'une personne coresponsable de l'accident décidait comment commémorer la mémoire des victimes de cette catastrophe. D'autre part, cela, à mes yeux, constituait là un geste de réparation, ce qui n'était pas le cas pour Airbus.

Pour moi, je m'accommoderais de l'arrêt par Air France de la commémoration. Mais c'est une décision personnelle. D'autres peuvent penser différemment, et un consensus, qui doit être acceptable de manière générale, doit être trouvé ici.

Ce que je regretterais beaucoup, cependant, serait qu'Air France devait cesser toute activité qui donne cet espace à une mémoire commune pour ceux qui ont été victimes de l'accident du vol AF 447. Notre but n'est pas seulement de nous souvenir de nos proches, mais de partager nos souvenirs avec ceux qui ont souffert de la même chose.

Ma proposition serait donc qu'Air France, comme elle l'a fait jusqu'à présent, permette grâce à des vols gratuits, le jour anniversaire du crash, à tous les endeuillés de se retrouver, peut-être à la stèle du Père Lachaise, afin de se souvenir ensemble des morts et de pouvoir échanger.

J'ai une deuxième préoccupation qui tient à cœur à de nombreux membres de HIOP AF447. Nous en avons parlé à plusieurs reprises, mais nous n'avons pas encore reçu de déclaration officielle de la part de la partie responsable.

Dans la politique de l'OACI sur l'assistance aux victimes d'accidents d'aviation ainsi qu'à leurs familles (Doc 9998 AN 1.3.d), l'OACI recommande « la coordination d'une visite sur le lieu de l'accident, là où l'accès est possible. »

Le lieu de l'accident est connu. L'épave de l'avion a été retrouvée. Certaines des victimes ont été retrouvées, mais il y a encore une centaine de victimes dans l'épave qui n'ont pu être récupérées.

Il n'y a aucune raison de refuser aux personnes endeuillées par le crash de l'avion AF447 l'accès à ce lieu de deuil et de mémoire. Les personnes endeuillées en raison de l'accident d'avion 4U9525 m'ont rapporté qu'elles se réunissaient chaque année le jour anniversaire sur les lieux de l'accident à Prads-Haute Bléone, et qu'ils trouvaient ainsi du réconfort sur les lieux de l'accident dans cette communauté et ce souvenir partagé.

J'en appelle aux responsables d'Air France pour, qu'après dix ans, ils nous donnent enfin l'occasion, conformément aux recommandations de l'OACI, de faire notre deuil, sur place, et de nous souvenir de nos proches. Je suis volontiers prête à m'impliquer ici et à élaborer, avec Air France, une stratégie sur la manière de réaliser ce souhait.

Dix ans après cette terrible catastrophe, qui a causé des souffrances indicibles à tant de personnes, les causes de l'accident n'ont toujours pas été élucidées. Pour surmonter le deuil, les proches des victimes ont l'espoir qu'à un moment donné, le crash de l'Airbus A330-200 du vol Rio de Janeiro-Paris au-dessus de l'Atlantique Sud trouvera, sans aucune faille et sans aucun ménagement, son explication, et que la lumière soit apportée à cette obscurité.

La France est un État de droit et en est fière, à juste titre. Air France et Airbus font l'objet d'une enquête pour "homicide involontaire". Air France a admis sa coresponsabilité dans ce terrible événement. Airbus continue, comme auparavant, de refuser toute coopération qui pourrait contribuer à élucider l'accident.

Deux Boeing 737 Max se sont écrasés et ont à nouveau créé des souffrances indicibles. De nombreuses indications donnent à penser que des causes similaires à celles de crash du vol AF447 ont joué un rôle décisif. Si Airbus ne s'était pas emmuré et avait partagé de manière coopérative ses connaissances avec les autorités chargées de l'enquête, beaucoup de souffrances auraient été épargnées aux victimes des récents accidents d'avion.

Les tribunaux français sont indépendants et c'est une bonne chose.

J'en appelle néanmoins à vous, Madame Borne, Ministre des Transports, et Madame Pelsez, Déléguée Interministérielle à L'aide aux victimes, pour que vous fassiez tout ce qui est en votre pouvoir pour enquêter sans relâche sur l'accident du vol AF447 afin d'éviter de nouvelles et inutiles souffrances.

Je vous remercie de votre attention.

Paris le 1^{er} juin 2019

Barbara Crolow

HIOP AF447 e. V.

Proches des victimes du vol AF447